

Pack - Formalités Administratives

Objectif

Bénéficier de conseils personnalisés et réaliser en un seul lieu l'ensemble des formalités administratives liées à la vie de l'entreprise : Immatriculation, modifications ou radiation.

Prestation/parcours

- Accompagnement personnalisé et traitement de formalité.
- Information sur les activités réglementées et aide à la constitution des demandes d'autorisations administratives.
- Réception et transmission de demande d'aide ACCRE à l'URSSAF.
- Délivrance de la carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ambulante.

Tarif du Greffe

Chaque formalité fait l'objet d'une tarification spécifique de la part du Greffe du Tribunal de Commerce.
Nous consulter pour en connaître le montant.

ACCUEIL CFE QUIMPER - Tél. 02 98 98 29 29 - cfe@quimper.cci.fr

ANTENNE DE QUIMPERLÉ - Tél. 02 98 96 13 37

